

ces améliorations, le Canada a fait le point sur sa politique étrangère. Il en a résulté un examen de la politique en 1989.

2. EXAMEN DE LA POLITIQUE DE 1989 ET SUIVI

L'examen de la politique accompli par le gouvernement fédéral en 1989 et la mise à jour effectuée en 1990 en vue de l'application des résultats de l'examen ont donné lieu à une série de recommandations visant à accorder une plus grande priorité à l'Amérique latine et aux Antilles. Les résultats comprenaient les points suivants :

- pleine adhésion à l'OEA (à compter de 1989);
- représentation diplomatique au Guatemala portée au rang d'ambassadeur (à compter de 1990);
- ouverture de bureaux satellites en République Dominicaine et en Équateur (en 1989 et 1990);
- reconsidération de la proportion de l'Aide publique au développement (APD) mise à la disposition des programmes bilatéraux ou autres (la part de la région affectée aux programmes bilatéraux par l'ACDI est passée de 16 % à 18 %);
- établissement d'un Forum Canada-Amérique latine (FOCAL) sous les auspices de l'Institut Nord-Sud (en 1990, avec un financement de 1 million de dollars sur cinq ans);
- création d'un «Fonds pour les initiatives en Amérique latine» afin de soutenir les liens interpersonnels favorisant la démocratie, l'organisation gouvernementale, les droits humains, etc. (avec l'aide d'un financement de l'ordre de 350 000 \$);
- préparation d'études de marché détaillées visant le Mexique et le Brésil (terminées).

Voici d'autres recommandations qui n'ont pas été mises en oeuvre, mais qui peuvent être encore valables :

- tirer profit de son adhésion à la Banque interaméricaine de développement en évaluant les avantages de faire partie de la Société interaméricaine d'investissement (une part de 2 % coûterait 2 à 3 millions de dollars US);